



association **Vivre à Méan Penhoët**
pour défendre la qualité de vie des habitants
et des usagers du quartier



à Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs les vice-Président(e)s
Mesdames et Messieurs les Conseillers et Conseillères Communautaires
Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire.

Madame, Monsieur,

Le prochain Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire doit se réunir le mardi 26 mars.

Si le sujet relatif au Plan Climat Air Énergie Territorial ne semble pas inscrit à l'ordre du jour, nos deux associations ont estimé qu'il était urgent de vous en rappeler les objectifs stipulés dans la « lettre du PLUI » n° 1 de novembre 2018 : « Depuis 2013, la CARENE dispose d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Avec l'élaboration de son PCAET la CARENE souhaite intégrer la dimension qualité de l'air et renforcer le volet dédié à l'adaptation au changement climatique. Dans cette perspective, l'Agglomération engagera notamment un diagnostic de vulnérabilité et définira un programme d'actions visant à rendre le territoire plus résilient. »

La pollution atmosphérique (particules fines, ultra fines, dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, poussières, composés organiques volatils dont le benzène, polluant cancérigène avéré, carbone...) est considérée aujourd'hui par nombre de chercheurs, comme le « mal du siècle ». Elle est responsable de 48 000 par an sur notre territoire.

La récente étude menée par des chercheurs allemands publiée le 12 mars 2019 dans la revue « European Heart Journal » dresse un constat alarmant : la pollution atmosphérique pourrait être deux fois plus meurtrière que les chiffres annoncés jusque là .

Notre région n'est pas épargnée . Les données affichées dans le « diagnostic santé 2017 » produit par l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire a montré que les données sanitaires sur l'ensemble des communes de la région nazairienne étaient inquiétantes .

Depuis plusieurs années, nos associations demandent la mise en place d'une étude épidémiologique afin de connaître la nature des polluants qu'ils respirent et les conséquences sur leur santé.

Aujourd'hui, elles ont décidé de soumettre un texte pétition à l'appréciation de l'opinion publique.

Nous voulons être persuadés que vous partagez nos préoccupations.

Aussi, nous souhaitons que vous puissiez préciser quelles mesures vous entendez mettre en œuvre pour assurer l'information précise due aux habitants et celles préconisées pour endiguer les pollutions.

Dans l'attente de vous lire, nous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération.

A DONGES le 23 03 2019

Pour l'ADZRP
Stéphane BODINIER

Pour l'Association VAMP
Christain QUELARD